

## Bachelier : sage-femme

<b>HELHa Gilly</b> Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : <a href="mailto:sante-gilly@helha.be">sante-gilly@helha.be</a>

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 25 Qualité, leadership, sécurité et communication 2			
Code	PAMI2B25SF	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Christine KNAPCZYK</b> ( <a href="mailto:christine.knapczyk@helha.be">christine.knapczyk@helha.be</a> ) <b>Isabelle DOULLIEZ</b> ( <a href="mailto:isabelle.doulliez@helha.be">isabelle.doulliez@helha.be</a> ) <b>Anne-Sophie CLINQUART</b> ( <a href="mailto:anne-sophie.clinquart@helha.be">anne-sophie.clinquart@helha.be</a> ) <b>Sylvie ROBERTI</b> ( <a href="mailto:sylvie.roberti@helha.be">sylvie.roberti@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

L'écrit critique, l'analyse sans jugement que prônent la démarche qualité, les habiletés émotionnelles, comportementales, sociales ainsi que les facultés de communication de chacun font partie intégrante des compétences relationnelles que l'étudiante sage-femme doit développer.

L'aisance en communication interpersonnelle (avec le client, entre soignant), la gestion des conflits, la capacité à travailler en équipe, sont quelques exemples de compétences psychosociales qui seront abordés dans cette UE.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
  - 1.1 1. Participer au développement de ses apprentissages
  - 1.2 2. Contribuer au compagnonnage par les pairs
  - 1.3 3. Développer son identité professionnelle
- Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
  - 2.1 1. Respecter la législation, les réglementations, la déontologie propre à sa formation et à l'exercice de la profession
  - 2.2 2. Pratiquer une démarche éthique
- Compétence 3 **Participer à la gestion humaine, matérielle et administrative**
  - 3.1 1. Planifier son travail en tenant compte des situations et des impératifs organisationnels
  - 3.2 2. Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
  - 3.3 3. Participer à la démarche qualité
- Compétence 4 **Réaliser une démarche clinique globale (diagnostic et de stratégies d'interventions et d'accompagnement) en période préconceptionnelle, pré, per et post natale.**
  - 4.1 1. Rechercher les informations à partir des sources de données
  - 4.4 4. Evaluer et réajuster les stratégies d'intervention et d'accompagnement
- Compétence 7 **Assurer une communication professionnelle envers les bénéficiaires et l'entourage professionnel**
  - 7.1 1. Transmettre oralement et/ou par écrit les données
  - 7.2 2. Utiliser les techniques de communication adaptées au contexte rencontré
  - 7.3 3. Développer la relation d'aide
- Compétence 8 **Conceptualiser un processus de recherche scientifique dans le domaine d'expertise des sages-femmes**

- 8.1 1. Développer une réflexion sur sa pratique en vue de l'améliorer sur base des données probantes
- 8.2 2. Fonder sa pratique sur les données probantes

### Acquis d'apprentissage visés

en qualité :

Se questionner quant à la place de la démarche qualité ausein de la HELHa, du département, de la section

- Reperer les indices de démarche qualité dans ses expérimentations professionnelles
- Aborder de façon reflexive la problématique de l'événement indésirable et sa gestion en milieu hospitalier (plus profondément qu'en Bloc 1) , adopter une vision systhémique
- Faire lien avec des concepts comme la pharmacovigilance, la qualité de la relation de soin
- Assimiler les notions d'audit et accréditation particulièrement dans le domaine de l'obstétrique
- Positionner la sage-femme dans la démarche qualité

en communication :

Les acquis d'apprentissage sont en lien avec la compétence 7 du référentiel

- Etre capable de reconnaître ses modes de communication et de les ajuster
- Utiliser les techniques de communication adaptées au contexte rencontré
- Développer la relation d'aide

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAMI2B25SFA	Qualité	12 h / 1 C
PAMI2B25SFB	Communication interpersonnelle	12 h / 1 C
PAMI2B25SFC	AIP Communication et gestion des émotions 2	6 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAMI2B25SFA	Qualité	10
PAMI2B25SFB	Communication interpersonnelle	10
PAMI2B25SFC	AIP Communication et gestion des émotions 2	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales

obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR(fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour lapériode d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l'activité d'apprentissage qui sera

ensuite porté à la note de l'UE.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

## **5. Cohérence pédagogique**

Le lien commun est le développement des Soft Skills ou compétences relationnelles.

Faire lien avec sa relation à l'autre dans le regard porté sur un projet collaboratif ou une problématique commune et donc de développer :

- Le regard critique non jugeant (approche Qualité)
- La qualité de la communication
- La qualité de la relation de soin
- L'approche de l'Analyse des pratiques professionnelles (APP) en réflexion collective (savoir confronter des idées)

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

## Bachelier : sage-femme

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY  
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Qualité			
Code	15_PAMI2B25SFA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Christine KNAPCZYK ( <a href="mailto:christine.knapczyk@helha.be">christine.knapczyk@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Les démarches qualité, qui concernent l'ensemble des professionnels d'une structure de soins, constituent un enjeu de santé publique, dans la mesure où l'amélioration de la qualité des soins se fait au bénéfice du client.

Les principes généraux abordés en 1 BSF seront ici contextualisés dans une pratique hospitalière.

Elle vise aussi à sensibiliser le futur professionnel à la réalité des audits et accréditation, à le faire réfléchir sur son positionnement dans cette réalité.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Se questionner quant à la place de la démarche qualité ausein de la HELHa, du département, de la section
- Reperer les indices de démarche qualité dans ses expérimentations professionnelles
- Aborder de façon reflexive la problématique de l'événement indésirable et sa gestion en milieu hospitalier (plus profondément qu'en Bloc 1), adopter une vision systémique
- Faire lien avec des concepts comme la pharmacovigilance, la qualité de la relation de soin
- Assimiler les notions d'audit et accréditation particulièrement dans le domaine de l'obstétrique
- Positionner la sage-femme dans la démarche qualité

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- La politique qualité en Belgique ciblée aux services d'ostétrique
- La qualité dans l'environnement de l'étudiant au sein de la HELHa, réflexion et partage d'idée, expérience de stage
- Audit et accréditation, indicateurs de qualité au sein des maternités, réflexion sur la place de la sage-femme dans la démarche qualité
- Réflexion sur la gestion de l'événement indésirable selon une démarche qualité, responsabilité de l'étudiante
- Réflexion et débat sur les compétences et devoir de la sage-femme dans les démarches qualité
- Analyse d'événements indésirables touchant l'obstétrique

#### Démarches d'apprentissage

Information: notes de cours

métacognition : Approche déductive et interactive

débat : Brainstorming, étude de cas

exploration : Lecture d'articles scientifiques, constitution d'un portefeuille de référence

## **Dispositifs d'aide à la réussite**

Questionnement en classe

lien WEB

## **Sources et références**

### **Bibliographie actualisée sur l'onglet enrichissement du cours**

Auclair C, Gerbaud L, Vendittelli F (2016) Indicateurs qualité en maternité ,Directive qualité du CNGOF consultable sur <http://cngof.net/Publications-CNGOF/Pratique-clinique/DIRECTIVES%20QUALITE/Directive-Qualite-Indicateurs-en-Maternite-TL.pdf>

Brun, JP(2008). Management d'équipe : 7 leviers pour améliorer bien-être et efficacité au travail, Eyrolles

Didry A 2020 - Activez vos soft skills 2020 Du leadership à la collaboration : les 10 compétences essentielles pour réussir

Gillet F 2023 - La boîte à outils de la qualité - 5e édition Dunod

Gillet F 2017 - Toute la fonction QSSE - Qualité-Santé-Sécurité-Environnement - 2e édition

Haller, g.(2014) Démarches qualité à l'hôpital : laquelle choisir ? Rev Med Suisse 2014; volume 10. 1143-1147

Miller M 2025 - Comment développer son leadership (VERSION NOUVEAUX HORIZONS)6 préceptes pour les managers

Pellod L 2021 - Manager en pleine conscience - 2e éd - Devenez un leader éthique et inspirant

Testa JP 2021 - La boîte à outils du Leadership - 2e éd. - 59 outils et méthodes

**SITE web** / Qualité des soins et sécurité du patient à l'hôpital

<https://www.health.belgium.be/fr/qualite-des-soins-et-securite-du-patient-lhopital>

HAS (2014), Qualité et sécurité des soins dans le secteur de naissance Guide méthodologique, consultable sur [https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2014-03/guide\\_qualite\\_securite\\_secteur\\_naissance.pdf](https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2014-03/guide_qualite_securite_secteur_naissance.pdf)

## **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :  
Notes de cours partagées sur connected

lien WEB

<https://accreditation.ca/intl-fr/accreditation/processus/>

<https://accreditation.ca/intl-fr/accreditation/importance/>

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

examen écrit sur base d'une description d'une situation emblématique

- expliciter les termes du domaine de la qualité
- faire des liens explicites dans l'analyse de la démarche qualité (avec au moins la description d'un outil adapté à cette démarche)
- proposer une présentation du rôle et de la responsabilité de la sage-femme dans cette démarche qualité

La grille d'évaluation est présentée lors d'un cours présentiel et reste disponible pour consultation sur connected.

### **critère minimum**

Analyse explicite par une bonne utilisation des modèles « qualité » explorés en cours

Restitution des définitions des notions de base notés "à retenir"

Place de la sage-femme argumentée

Un non-respect d'un de ces critères entraîne une note inférieure à 8/20 à l'AA

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### **Dispositions complémentaires**

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l'activité d'apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l'UE.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

## Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY  
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Communication interpersonnelle			
Code	15_PAMI2B25SFB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Isabelle DOULLIEZ (isabelle.doulliez@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette activité d'apprentissage apporte les bases théoriques initiales qui seront en lien avec des éléments pratiques développés dans l'AIP communication et gestion des émotions de cette UE.

Elle est en lien avec la compétence 7

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Les acquis d'apprentissage sont en lien avec la compétence 7 du référentiel

- 1) Être capable de reconnaître ses modes de communication et de les ajuster
- 2) Utiliser les techniques de communication adaptées au contexte rencontré
- 3) Développer la relation d'aide

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- communication interpersonnelle , les enjeux: analyse transactionnelle, triangle de Karpman, positions de vie
- les attitudes dans la communication
- les techniques de communication verbale ( empathie, e proration, soutien, cadrage)
- les techniques de communication non verbale
- la communication inefficace et les impasses relationnelles

#### Démarches d'apprentissage

Cours participatif lié aux AIP

#### Dispositifs d'aide à la réussite

seances de questions- réponses sur demande de l'étudiant

#### Sources et références

Néant

#### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

communiqués lors des cours  
bibliographie intégrée au notes de cours

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Travail écrit individuel intégré entre le cours de communication ET AIP communication , gestion des émotions 2 à poster sur connected le premier jour de la session.

Sur base d'un travail écrit : analyse d'une situation de communication interpersonnelle et relation d'aide selon les six points présentés aux cours.

- 1 - Compétences personnelles reconnues (C7)
- 2 - Analyse de situation selon un modèle vu en cours (triangle de kartman, Drivers , position de vie)
- 3 - Ebauche une carte de l'empathie
- 4 - Choix d'une technique de relation de soin efficiente
- 5 - Réajustement (Réflexivité)
- 6 - Reconnaissance de ses habilités sociales

critère minimum :

Maîtrise du français

Respect des règles de confidentialité

Respect de la date de remise des travaux

Respect des consignes de rédaction

Bonne utilisation des modèles « relation d'aide » explorés en cours

Un non-respect d'un de ces critères entraîne une note inférieure à 8/20 à l'AA

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales

obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l'activité d'apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l'UE.



Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

## Bachelier : sage-femme

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY  
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

AIP Communication et gestion des émotions 2			
Code	15_PAMI2B25SFC	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	6 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Isabelle DOULLIEZ</b> ( <a href="mailto:isabelle.doulliez@helha.be">isabelle.doulliez@helha.be</a> ) Anne-Sophie CLINQUART ( <a href="mailto:anne-sophie.clinquart@helha.be">anne-sophie.clinquart@helha.be</a> ) Sylvie ROBERTI ( <a href="mailto:sylvie.roberti@helha.be">sylvie.roberti@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

En lien avec les cours théoriques de communication (AA B), l'AIP va permettre aux étudiants d'explorer l'apport des notions de communication à travers des mises en situation réalistes.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- expérimenter des situations où la communication est posée en focus
- pouvoir exprimer ses ressentis
- pouvoir échanger avec le groupe
- retrouver la posture adoptée dans une situation particulière
- reconnaître les canaux de communication adéquats

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- jeux de rôles: communication interpersonnelle , les enjeux: analyse transactionnelle, triangle de Karpman, positions de vie
- les attitudes dans la communication: jeux de rôles, repérage des attitudes de communication verbales et non verbales, débriefing,

#### Démarches d'apprentissage

L'enseignant reste dans un rôle de modérateur, particulièrement lors des échanges collectifs il facilite l'émergence du ressentis, tout en laissant place à la libre expression.

le feedback individuel et collectif après les mises en situation permet une mise en mot de ce qui a été expérimenté, et permet le réajustement si besoin

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

#### Sources et références

Séances questions- réponses à la demande de l'étudiant

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

notes de cours et PP

feedback des AIP (modélisation des séances)

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Travail écrit individuel intégré entre le cours de communication ET AIP communication , gestion des émotions 2 à poster sur connected le premier jour de la session.

Sur base d'un travail écrit : analyse d'une situation de communication interpersonnelle et relation d'aide selon les six points présentés aux cours.

1 - Compétences personnelles reconnues (C7)

2 - Analyse de situation selon un modèle vu en cours (triangle de kartman, Drivers , position de vie)

3 - Ebauche une carte de l'empathie

4 - Choix d'une technique de relation de soin efficiente

5 - Réajustement (Réflexivité)

6 - Reconnaissance de ses habilités sociales

critère minimum :

Maîtrise du français

Respect des règles de confidentialité

Respect de la date de remise des travaux

Respect des consignes de rédaction

Bonne utilisation des modèles « relation d'aide » explorés en cours

Un non-respect d'un de ces critères entraîne une note inférieure à 8/20 à l'AA

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales

obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette

activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l'activité d'apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l'UE.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).